



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SSR – UTR (Rhône et SCÉRAO)

Jeudi 9 Mars 2023 à 9h00  
C.I.S.L Lyon  
103 bd des Etats Unis  
69008 Lyon

## **Invitation à l'Assemblée Générale – jeudi 9 mars 2023**

*Aux adhérents Retraités (SSR de l'UTR Rhône et SCERAO)*

Bonjour,

Depuis 2019 nos liens se sont distendus à cause de la période Covid notamment.

Il est grand temps de reprendre contact pour s'informer, débattre et se positionner sur les sujets d'actualité qui ne manquent pas !

Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu

**le jeudi 9 mars 2023 à 9H (accueil dès 8H30 autour d'un café)  
au CISL Lyon 103 Boulevard des États-Unis Lyon 8<sup>ème</sup>  
8h30 à 9h00 *Jean Pierre / Marc***

**Nous vous proposons l'ordre du jour suivant :**

1. 9h00 - Présentation du bureau de séance (Président de séance, Intervenants, Invités...) *André*
2. 9h00 à 9h15 - Présentation de la vie de notre section syndicale depuis la dernière AG : relation avec l'UTR, avec le SCERAO, avec la délégation CFDT à la CAS de Lyon. *Jacky*
3. 9h15 à 9h30 - Bilan rapport financier *René*
4. 9h30 à 9h45 Intervention UFR *Jean Louis Baudy*  
9h45 à 10h00 Intervention UTR *Gérard Dubreuil*

10h00 à 10h30 - Pause

5. 10h30 à 11h30 - Échange sur l'actualité Nationale et Internationale *Charles*
6. 11h30 à 11h45 - Invitation au prochain RDV « Se Rencontrer pour Garder le Nord » *André*
7. 11h45 à 12h00 - C.A.S Présentation problème rencontré *Roger*
8. 12h00 à 12h15 - Élection des membres du Bureau *Jacky*

12h30 à 14h00 - Déjeuner

9. 14h00 à 15h00 - Débat sur la retraite *Luc*
10. 15h00 à 16h00 - Débat la C.A.S Lyon *Patrick G, Béatrice et Joelle*

Au vu de l'ordre du jour et du délai depuis la dernière AG l'Assemblée Générale aura lieu sur la journée.

**Invités :**

- Le secrétaire de l'UTR, Gérard DUBREUIL,
- le secrétaire du SCERAO, Eric TRIPLET,
- Le responsable de la délégation CFDT au la CAS de Lyon, Philippe FONGUEUSE,
- Un représentant de l'Union Fédérale des Retraités

**Modalités pratiques :**

- Transport Tram et BUS,

- Repas possibilité de déjeuner sur place, en s'inscrivant (participation repas : 10€).

**Inscription auprès :**

- de Roger Vincent, par mail : [vroger2544@gmail.com](mailto:vroger2544@gmail.com) ou par tél. : 06.45.62.00.03,
- ou Jacky Fourt, par mail : [jacky.fourt@orange.fr](mailto:jacky.fourt@orange.fr) ou par tel. : 06.70.71.72.48

**En indiquant :**

- Participation à l'AG : Oui – Non
- Participation au Repas (10€) : Oui – Non

Nous comptons vivement sur ta participation,  
Amicalement,

**Le Bureau de la Section Syndicale des Retraités**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ**

-----

**BILAN FINANCIER**

**Jacky FOURS**

**René CATTENAT**



Section Syndicale des Retraités - SCERAO – CFDT

(https://ssr-cfdt-2019.jimdofree.com)

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES RETRAITES DU SCERAO LYON LE 9 MARS 2023

### RAPPORT D'ACTIVITÉ

#### FONCTIONNEMENT

La dernière AG s'est tenue le 14 Mars 2019

Si nous avions prévu d'organiser une AG en 2020, puis en 2021, elles n'ont pu se tenir à cause de la pandémie liée au COVID.

Ce COVID qui a évidemment perturber le fonctionnement de notre section Retraités SCERAO pendant une longue période.

#### RÉUNIONS

Malgré les difficultés rencontrées, entre notre dernière AG et celle-ci, nous avons néanmoins organiser 51 réunions du Bureau, dont 16 en Visio conférence :

- En 2019 ; 13 Bureaux
- En 2020 ; 11 Bureaux dont 9 en Visio...
- En 2021 ; 11 Bureaux dont 7 en Visio ...
- En 2022 ; 13 Bureaux
- En 2023 ; 3 Bureaux

Ces réunions sont organisées dorénavant et depuis 1 an toutes les 3 semaines.

#### A cela il faut ajouter :

- 1 réunion d'une journée sur le fonctionnement et l'évolution du Bureau
- 2 réunions « Garder le Nord » :
  - Sur le fonctionnement de l'Europe
  - Sur le Budget de la France et sur le projet « Hercule »
- 2 autres « Garder le nord » étaient envisagés, mais ont dû être annulés :
  - - Qu'est-ce que la Laïcité à la française ? En quoi demeure-t-elle pertinente (le jeudi 4 juin 2020),
  - - le Taux de Croissance, un indicateur trompeur ! Quels Indicateurs alors pour évaluer le Vivre Mieux ? (Jeudi 15 octobre 2020)
- Et - 100 % du renouvelable en 2050, est-ce possible ? Quelles actions concrètes mettre en œuvre à titre personnel ou non ? (Idée pour 2021).

Nous avons également participé à 3 Congrès :

- SCERAO,
- UTR,
- Confédéral (3 Bénévoles retraités)

#### ADHERENTS

En février 2019 nous étions 245 adhérents Retraités SCERAO (192 UTR69 + 11 UTR 38)

**COMPOSITION ACTUELLE DU BUREAU****16 membres composent ce Bureau :**

- AUBAZAC Jean Pierre
- CARTERON André
- CATTENAT René
- COSTECHAREIRE Charles
- FOURT Jacky
- GARON Michel
- GUYOT Patrick
- LARGE Luc
- LECUYER Bernard
- NICOLAS Richard \*
- MONCOUDIOL Marc \*
- PUCHOT Véronique \*
- SANDEAU Alain \*
- SCHEUBEL Jean Marie \*
- TIXIER Philippe
- VINCENT Roger

**Depuis la dernière AG.**

- **3 membres ont arrêté dans la période leur activité au sein du le Bureau :**
- TAIN Daniel
- PASSELEGUE Michel
- VALLE Patrick
- **Et 5 sont rentrés (voir \*)**

**LIEUX DES RÉUNIONS DU BUREAU**

Elles se sont tenues alternativement :

- Au SCERAO rue Delandine, près de la gare Perrache
- À l'URIARA CFDT rue Flandin, près de la gare de la Part Dieu (cela faisant suite à la "perte" des locaux de la CAS rue Bellecombe).

**MEMBRES ACTUELS DU BUREAU MANDATES DANS DIFFÉRENTES INSTANCES ET POUR DIFFÉRENTES FONCTIONS**

- **Animation Bureau et Comptes rendus :**
- Tous les membres alternativement
- **Trésorerie :**
- CATTENAT René remplacé dernièrement par PUCHOT Véronique,
- VINCENT Roger,
- AUBAZAC Jean Pierre
- **Blog Retraites SCERAO :**
- GARON Michel
- **Représentants à l'UFR :**
- Titulaire : SCHEUBEL Jean Marie
- Suppléant : VINCENT Roger
- **Représentants à l'UTR :**
- CATTENAT René
- COSTECHAREIRE Charles
- **Représentants Conseil du SCERAO :**
- COSTECHAREIRE Charles
- MONTCOUDIOL Marc
- **CAS de Lyon : Membre du C.A :**
- Depuis arrêt (*pour maladie*) de GARON Michel, plus personne ! (*Nous y reviendrons*)
- **Commission Seniors: Décision du CA de ne plus présenter un Président CFDT !**
- Michel GARON était Président (*nous y reviendrons*)

- **Défenseur des salariés :**
- AUBAZAC Jean Pierre,
- **IDEFORCE (Organisme de formation de la FCE) :**
- Animateur Formation CSE /ECO ; FORT Jacky

### SUJETS ABORDES EN BUREAU DANS LA PÉRIODE MARS 2019 ... MARS 2023

- **Sujets récurrents.**
- Nouvelles des uns et des autres
- Adoption comptes rendus réunions
- Comptes rendus des différentes instances : UFR , UTR, SCERAO , CTB , CA ....
- Élaboration de tracts , mise sous enveloppe , envoi
- Élaboration de courriers : à SCERAO, UTR , FCE ...
- Préparation de Congrès ( amendements )
- Fonctionnement du Bureau
- Syndicalisation ( Adhésions : passage de la situation d'Actif à Retraité )
- Débat d'Actualité : syndicale , sociale , politique ... Niveau National et International
- **Sujets abordés dans le temps ( pas nécessairement dans l'ordre du temps... )**
- Infos spécifiques sur ce qui se passe dans les IEG , la Chimie
- Élections dans les secteurs de l'Énergie et de la Chimie
- CAS de Lyon : Evolution , Conseil Administration, Commissions Problèmes rencontrés
- Relation du Bureau avec le SCERAO
- Pacte du Pouvoir de vivre
- Projet Hercule
- Conflit gilets jaunes
- Conflit Énergie ( grève raffineries )
- Préparation des réunions : AG et Garder le Nord
- Restructurations dans la Chimie
- Transition écologique
- Contacts adhérents
- Participation à des manifestations
- Participation a différents Congrès
- Élaboration d'articles pour journal "Retraités du Rhône "
- Sollicitation par le SCERAO pour :
- Distribution de tracts
- Aide à la mise en place des élections CSE ( négociation PAP )
- Participation à des réunions extérieures
- Actualité Internationale :
- Conflit Russie / Ukraine et ses conséquences
- Conflit Israël / Palestine
- Projet réforme des retraites
- Questions diverses abordées « au fil de l'eau »
- Etc...

## **RENOUVELLEMENT DU BUREAU ET DES MANDATS**

**Bureau :** Appel à candidatures nouvelles en souhaitant pour les 16 membres actuels leur reconduction en appelant de nos vœux :

- Un renfort de la gente féminine
- La présence d'un membre
- Des CTB - Énergie,
- - Chimie
- Du CA de la CAS

en espérant l'aide du SCERAO en vue d'essayer d'étoffer notre Bureau avec la présence de représentants des autres branches du Syndicat :

- Pharmacie
- Pétrole
- Plasturgie
- Papier carton...
- 

*Pour les présents , faites part de vos candidatures , le vote d'adoption sera organisé à la fin de l'AG*

**Mandats :**

- Reconduction des mandats actuel si accord de leur part
- Y a-t-il d'autres candidatures

*En souhaitant que cette AG permette d'aborder l'ordre du jour en tout convivialité et que le Bureau se trouvera renforcer en fin de séance .*

*Merci toutes et tous pour votre attention*

*Au nom du Bureau : Jacky FOURT*



## **BILAN FINANCIER de la SSR du SCERAO**

### **Année 2022**

En début d'année nous avons en caisse :

- Livret A : **5 191,83** Euros (réserve)
- Compte courant : **2 652,73** Euros de report de 2021

*\* Le montant élevé du compte courant en fin d'année 2021 s'explique par la baisse de nos activités dues à la crise COVID et plus particulièrement, à l'annulation des journées « GARDER LE NORD »*

Les subventions (Quote-part des cotisations de nos adhérents) qui alimentent le compte se sont montées à :

- **4 349,00** Euros pour l'UTR du Rhône.
- **260,37** Euros pour l'UTR de l'Isère.

Figure aussi dans les comptes une rentrée d'argent de **315,00** Euros représentant la participation des membres du bureau au repas traditionnel de fin d'année.

Les dépenses sont constituées principalement des frais de tenue de compte, de remboursement des frais de déplacement et de repas\* des membres du bureau. A noter toute fois deux dépenses hors remboursement individuel, l'annulation de la réservation d'une session du bureau à Ste CROIX pour cause de COVID. Le montant de la dédite est de **446,76** Euros et la deuxième dépense correspond au repas de fin d'année du bureau, soit **587,30** Euros à laquelle, il faut déduire **315,00** euros de participation. (Soit dépense effective de **272,30** Euros)

La trésorerie de l'année 2022 est close sur les montants suivants :

- compte sur livret A : **5 263,22** Euros
- compte courant : **4 203,91** Euros

***Ces chiffres montrent que nous avons les moyens pour nous rapprocher de nos adhérents, de développer nos activités d'informations et d'action au sein de notre organisation CFDT.***

# **TRACT DE LA SECTION SSR**

## **(Section Syndicale des Retraités)**

**Rédigé et mis en forme par**  
**Roger VINCENT et Béatrice GRUDNIEWSKI**



## Journal CFDT des Retraités des Industries Electriques et Gazières

### Territoire de la CAS de LYON

*Sommaire : Actualités, CAS de Lyon, Vie de la Section Syndicale*



*Manifestation du 19 janvier 2023 à Lyon contre la réforme des retraites*

# L'Actualité

## Les retraites :

Le projet de réforme des retraites cristallise une majorité d'opposition. Il se caractérise par ses injustices et sa brutalité. Surtout avec le recul inacceptable de l'âge légal de départ à 64 ans qui revient à faire porter les efforts sur les salariés qui ont commencé à travailler jeunes et dans les métiers pénibles.

Pour les IEG (industries électriques et gazières), le chef de l'Etat affiche une volonté de supprimer purement et simplement notre régime spécial. Pourtant, il est excédentaire et sans aucune subvention de l'Etat. Il a déjà été réformé et adossé au régime général avec une soulte et une augmentation des cotisations.

Déchirer ce contrat social est inacceptable !

Quelle sera la situation au moment de réception de ce tract ? Tenez-vous informés.

## Le Pouvoir d'achat :

L'inflation a relancé le débat sur le pouvoir d'achat. En effet les salaires et pensions sont loin d'être augmentés au même niveau que les prix. C'est donc une perte globale du pouvoir d'achat.

Mais de quel pouvoir d'achat parle-t-on ? Pourquoi face aux mêmes augmentations des produits de consommation il y a des augmentations différentes.

Exemples : pour les retraités (+4%) pour une retraite de 1500€ = 60€, pour une retraite de 3000€ = 120€, pour une retraite de 6000€ = 240€. Les augmentations en pourcentage constituent une injustice permanente y compris pour les retraités qui ne sont plus en responsabilité professionnelle.

Dans ce cas de figure, nous proposons une augmentation égale pour tous de 120€.

Nous avons tous les mêmes besoins (logement, nourriture, transports, loisirs) même si nous avons des façons différentes de les prioriser.

Il ne faut pas mélanger la technicité et les responsabilités et le pouvoir de vivre décemment.

## L'Energie :

Nous dénonçons l'arnaque qui consiste à obliger EDF à vendre une partie de sa production à un prix inférieur au prix de revient pour permettre aux Entreprises privées de faire des profits sans avoir ni à produire, ni à transporter l'électricité. Ce n'est pas une concurrence loyale mais l'assistanat des fournisseurs du privé pourtant en règle générale opposés à l'intervention de l'Etat.

## Olimat-Ecologie :

Il n'y a pas à opposer justice sociale et protection de l'environnement, efficacité, économique et qualité de vie. Il est essentiel que l'ensemble de la population puisse intégrer et participer équitablement à la transition écologique et profiter de ses bénéfices possibles (Santé, emplois, économie).

## Les Seniors et la CAS de Lyon

Après les élections de Novembre 2021, la CFE-CGC est arrivée première organisation et a pris la présidence de la CAS avec 4 voix d'avance sur la CFDT.

**Pour la partie retraités, la CFDT est arrivée largement en tête avec 52% du total des votes retraités (+2%) par rapport à 2017. C'est le résultat du travail accompli et de la satisfaction des bénéficiaires malgré une période COVID qui a ralenti voire annulé des activités.**

Dans un premier temps, la CFE-CGC a présidé la commission Seniors mais la personne élue a démissionné de cette fonction. La CFDT a alors présenté Michel GARON avec lequel nous avons réalisé les activités 2022. Il n'a pas pu se représenter à cause de graves problèmes de santé : une opération importante du cœur.

Dans cette année, des décisions qui concernent essentiellement les Seniors ont été prises sans concertation avec la commission qui ont compliqué son fonctionnement.

Chronologiquement :

1—Un vote du conseil qui impose le même prix aux ouvriers et ayants droits des autres CAS qu'aux personnes extérieures. Avant cette décision surprenante, la commission Seniors avait fixé trois tarifs : un tarif OD/AD Lyon, Un tarif OD/AD autres CAS, un tarif extérieur. Ce système logique semblait convenir à tous. Les bénéficiaires des autres CAS ne sont pas des extérieurs, souvent ils sont d'anciens membres de la CAS de Lyon.

2—Une réduction drastique des moyens de la commission comparée aux autres structures qui ont conservé les leurs : Plus de bureau spécifique pour la commission pour recevoir les Seniors et travailler avec les bénévoles, donc plus de numéro de téléphone Seniors, et plus de personne dédiée à temps plein pour les Seniors alors qu'à Bellecombe avant la période COVID il y avait une personne et demie.

3—Une mise en cause de l'organisation du groupe voyage dans un mail sans attendre l'explication des responsables de la commission et faisant voter dans la foulée la suppression de ces dispositions par la CFE-CGC et FO qui ne participent pas aux activités Seniors. Dispositions appréciées par les voyageurs et que le Président actuel de la CAS a validé pendant tout son mandat de trésorier sans soulever aucune remarque. Pourquoi maintenant ?

4—La diffamation : Dans un tract la CFE-CGC écrit : « vos élus CFE ont présenté une résolution visant à

assainir les pratiques de la commission Seniors et ils n'ont pas voulu cautionner plus longtemps les pratiques de cette commission qui ne concerne que 29% des ouvriers droits ».

Ce tract est l'action de trop qui nous accuse de pratiques malsaines donc malhonnêtes et qui méprisent les Seniors qui sont en nombre insuffisant pour retenir l'attention.

En fait la CFE ne supporte pas la Commission Seniors qui met en œuvre avec les bénévoles un programme adapté, diversifié et apprécié des bénéficiaires qui nous le font savoir.

Pourtant quand le Président (Michel GARON) a demandé des noms de bénévoles pour travailler ensemble, seule la CFDT en a proposés. Ainsi l'organisation qui préside actuellement la CAS n'est pas intéressée par les activités Seniors.

5 - Nous avons sollicité le service pour avoir la présence de la référente Seniors pour une réunion du groupe voyages et une réunion de la commission Seniors, refus.

Face à cette diffamation et à ce comportement hostile, la délégation CFDT n'a pas présenté de programme ni le budget afférent. Nous attendons toujours des excuses. Le même jour, aucune autre organisation n'a été capable de présenter un programme et un budget y compris celle qui préside la CAS, la CFE-CGC.

6 - Dans une lettre du 05.01.23, le président attaque, sans le citer, un militant CFDT (Roger Vincent), à partir de propos déformés. Sachant que ce militant n'a fait que répondre aux accusations CFE-CGC et expliquer la situation, mandaté par les bénévoles. De plus, il dit ne pas avoir été invité à ce repas des isolés, pour nous le Président de la CAS est de droit à toutes les manifestations, à lui de choisir s'il est présent ou pas. D'ailleurs le Chef de service, non invité et non inscrit, a été accueilli.

*Nous attendons le conseil d'administration du 30 janvier.*

*Sur le plan de la CAS de Lyon, les retraités CFDT sont pour une solidarité Actifs/ Retraités. Toutes les activités Seniors sont ouvertes aux Actifs, et c'est toujours la première phrase de la page Seniors du journal « Multiprise ».*

*Nous n'avons pas instruit cette polémique, nous y répondons. La CFDT est attaquée, les bénévoles insultés, nous les défendons.*

## la CAS de Lyon depuis les élections

**Le constat** : les organisations syndicales CFE-CGC et FO s'inscrivent dans le cadre qu'avait défini la CFDT et bien loin de leurs promesses de campagne. Rappelez-vous : Pour la CFE-CGC, 2000€ de chèques vacances par an à dépenser selon les envies, chèque-santé individuel de 300€ sans condition de ressources, aide au financement d'un capital prévoyance pour la perte d'autonomie etc..., etc..., c'était open-bar. De même pour FO, 100€ de chèques activités, plus de chèque vacances, maintenir et entretenir toutes les installations etc..., etc...,

La CFDT préconisait CMONPASS en fonction de la composition de la famille et des revenus. Mais la grande différence, c'est que la CFDT agissait et agit au comité de coordination pour changer fondamentalement la répartition de la contribution des Employeurs. En effet sur 386,4 Millions d'Euros, la CFDT propose 200 millions d'Euros pour un fonds d'ouvrants droits et 29 millions pour les CAS, ce qui au total ferait 229 Millions pour répondre aux besoins décentralisés des bénéficiaires et permettrait de concrétiser la proposition de CMONPASS. A l'inverse les autres organisations syndicales demandent seulement 62 millions d'€ pour la CFE-CGC, et 89 millions d'€ pour FO ainsi que 16 millions d'€ pour les activités décentralisées (position adoptée), le reste restant centralisé aux mains de la CGT.

*Tant que la répartition ne change pas en faveur du local et que la CGT centralise la presque totalité des dotations, on ne peut que faire rêver les bénéficiaires en leur faisant miroiter que tout est possible au niveau local.*

Voilà que la réalité reprend ces droits avec 21€ par bénéficiaire à la CAS de Lyon ! L'incohérence entre le local et le National déçoit les bénéficiaires qui y ont cru.

## la vie de notre section syndicale de retraités

Un bureau qui se réunit toutes les 3 semaines :

- Il prend connaissance de la santé de ses membres et amis
- Il débat des questions d'actualité qui ne manque pas
- Il assure le fonctionnement avec les différentes structures de retraités et d'actifs
- Il assure le fonctionnement de la section, son développement, par le transfert des Adhérents actifs vers la section retraités et les nouvelles adhésions
- Il programme l'assemblée Générale annuelle et les débats sur des sujets de société ou d'actualité :

✓ *Cette année, l'Assemblée Générale aura lieu le jeudi 9 mars  
Accueil à 8h30 - Lieu CISL 103 boulevard des Etats-Unis Lyon 8<sup>e</sup>*

✓ *Débat Bourse du travail le 27 avril*

*Thème : « Contribuer à l'amélioration du climat et à la qualité de nos vies par de nouveau mode de transport dans la ville. »*

*La CFDT retraités, dans la vie citoyenne, dans les activités et la Protection Sociale.*

*Pour l'ouverture d'esprit, pour une pratique sociale qui respecte chacun, pour la solidarité entre les générations !*

*« On juge une société à l'attention qu'elle porte à ses aînés »*

**UNE  
BÉNÉVOLE DE LA COMMISSION  
SENIORS  
C.A.S DE LYON**

**Rédigée par Béatrice GRUDNIEWSKI**

Une bénévole CFDT de  
la Commission Seniors  
CAS de Lyon

### INCOMPREHENSION ET INCOHERENCES

La Commission Seniors et les bénévoles qui la composent ont été surpris des décisions prises par la délégation CFDT de la CAS de Lyon. Plus qu'une surprise, c'est une incompréhension !

En effet, si la CFDT a perdu la présidence de la CAS de Lyon lors des élections de novembre 2021, il est à noter que les votes CFDT des actifs ont chuté de 13%, tandis que ceux des retraités ont augmenté de 2%.

Et au vu de ces résultats, la délégation CFDT de la CAS a décidé de ne pas choisir la candidate proposée par les adhérents et sympathisants de la Commission Seniors au remplacement de Michel GARON, président CFDT sortant. Mieux, la délégation a choisi de ne proposer aucun candidat à ce poste entraînant de facto la dissolution de ladite Commission !

Le remplacement de M. GARON au CA de la CAS s'est opéré par la nomination d'un actif CFDT au Conseil d'Administration qui n'a pas vocation à s'investir au niveau des activités Seniors. L'argument avancé est que ce militant a besoin d'heures de délégation pour fonctionner au niveau national ! La Commission a été sacrifiée pour permettre à un agent détaché de pouvoir le rester !

Cette décision a été prise avec l'appui de la Fédération CFDT qui préconise l'abandon de la présidence de toutes les Commissions par la CFDT dans les CAS où elle a perdu les élections.

Décision défendable si elle s'appliquait bien à tous les présidents des commissions détenues par la CFDT or à Lyon cela ne s'applique qu'à la Commission Seniors. En effet, le Président CFDT de la Commission Santé Solidarité lui reste en poste... comme le Trésorier CFDT...

De plus, la Commission Seniors ayant été attaquée par la CFE CGC par tract interposé sur des supposées pratiques douteuses, notre délégation nous refuse un droit de réponse. Ceci au prétexte qu'une fois reconquise la présidence de la CAS par la CFDT, nous aurons besoin du soutien de la CFE CGC ! En fait, nous ne sommes pas défendus par notre propre organisation syndicale !

Où se trouve l'intérêt de la délégation CFDT de la CAS de Lyon à agir de la sorte ? Pour sûr elle n'aura pas besoin de cette mise en transparence de notre part pour perdre à nouveau les prochaines élections ! Pourquoi d'une part, se retrancher derrière un « nous appliquons la décision de la Fédération » et d'autre part, ne pas l'appliquer quand cela arrange ? Arrangements à géométrie variable ?

Les bénévoles de la Commission Seniors ne regardent pas leur temps, n'ont pas de défraiements pour leurs déplacements, n'utilisent pas de crédit d'heures et ne touchent aucun salaire pour leur disponibilité et c'est eux qu'on éradique !

Devant cette accumulation de décisions incohérentes, nous ne savons plus quoi penser... Les bénévoles CFDT de la Commission Seniors ne comprennent plus du tout leur organisation syndicale !

B. Grudniewski



# Intervention des retraités SSR au conseil syndical du SCERAO le 23-02-2023

- De : [costechareire-silvy.charles](mailto:costechareire-silvy.charles)

A : "Secrétaire Général"  
Objet : Déclaration en CS

- Salut Eric,

Tu trouveras ci joint notre déclaration d'hier à notre conseil syndical au nom de la section syndicale des retraités du SCERAO. Il est regrettable que les copains conseillés n'aient pas perçu les dommages immédiats et à terme néfastes des décisions de l'exécutif pour le développement de la CFDT dans les IEG... Il restera in fine, le troc d'heures d'un mi temps d'un permanent, par ailleurs administrateur pour la CFDT d'EDF contre la juste reconnaissance du travail de plusieurs dizaines de bénévoles de la commission senior de la CAS. Des bénévoles adhérents et sympathisants CFDT qui se sentent trahis par notre syndicats. Nous regrettons qu'aujourd'hui nous en sommes à chercher du temps pour un administrateur d'EDF CFDT. Cela en dit long sur le poids et l'audience de notre organisation dans cette entreprise... En tout cas à bientôt dans la rue le 7 mars..

Cordialement

**Rédigé par nos représentants au C.S**  
**Charles COSTECHAREIRE et Marc MONTCOUDIOL**

## Intervention des retraités au conseil du SCERAO du 23-02-2023

La section syndical des retraités du SCERAO a un différent avec le syndicat. Il porte sur la représentation de notre section au conseil d'administration de la CAS de Lyon et des orientations politiques qui sont appliquées par les administrateurs CFDT depuis les dernières élections CCAS de novembre 2021.

Pour rappel, la CCAS et les CAS déclinaisons locales, sont les comités d'entreprises des IEG. Selon notre statut elles appartiennent de plein droit aux actifs et retraités.

Aux élections CCAS les pensionnés votent. (Budget + 400 millions d'€)

Aux dernières élections de 2021, sur Lyon, les actifs ont reculé -13 %. Les pensionnés ont progressé +2 %. La cfdt représente 35,4 % des voix et devient la deuxième organisation derrière la CFE CGC(35,5%). En 2017 la CFDT était la première orga avec 43,9 % avec 11 sièges.

Au conseil d'administration :

CGC 9 sièges(+3)

CFDT 8 sièges(-3)

CGT 5 sièges

FO 2 sièges

Pour 4 voix nous perdons la présidence de la CAS de Lyon.

Sur le total des voix CFDT , les pensionnés qui ont voté CFDT pèsent 48 % de l'ensemble CFDT.

Les bons résultats CFDT chez les pensionnés sont le fruit de la conjugaison de la campagne fédérale et de l'activité des militants CFDT qui animaient la commission pensionnée sur Lyon. Cette commission présidée par la CFDT met en œuvre une cinquantaine de bénévoles sur des activités diverses... Le président CFDT de cette commission siège de droit au conseil d'administration de la CAS de Lyon.

La fédération suite à ces élections a préconisé l'abandon de la présidence de toutes les commissions par le CFDT dans les CAS où elle a perdu les élections.

En dehors de toutes structures politiques ( CTB et conseil syndical), de débats démocratiques et contre l'avis de la section des retraités du SCERAO, il a été décidé par l'exécutif du syndicat en liaison avec la fédération de nous imposer l'abandon de la présidence de la commission pensionnée et de nommer à la place de son représentant un militant actif en manque d'heures de détachement. Ce militant n'a jamais participé aux activités sociales des IEG et n'est pas connu par la plupart des adhérents CFDT. Notre section en accord avec les pensionnés avait fait des propositions alternatives et proposé de garder la présidence. Une candidate très impliquée dans cette commission était volontaire pour occuper cette responsabilité et de siéger au conseil d'administration.

Les conséquences de ces décisions :

- Le seul représentant retraité CFDT restant au CA ne participe ni à la section syndicale, ni à la commission pensionnée . De qui et à qui rend il compte de son mandat ?

- La commissions pensionnée est en sommeil par manque de président, ce qui arrange bien la CGC qui veut se débarrasser de cette commission.
- La démobilisation des bénévoles adhérents ou sympathisants travaillant dans cette commission.
- La perte de plus de 20 ans de travail de la CFDT. Les valeurs de la solidarité étaient le moteur de cette commission. Comment remonter la pente dans l'avenir.
- La perte d'adhérents, de voix et de sièges aux prochaines élections chez les pensionnés.
- Dans l'immédiat annulation de l'AG annuelle des pensionnés, nouveaux et anciens( plus de 400 personnes) faute d'animateur autres que CFDT ...
- L'incohérence politique :  
nous quittons les présidences, mais gardons les postes où il y a du détachements d'heures. Nous revendiquons le poste de trésorier et nous validerons par notre signature la politique CGC que nous combattons.  
Est ce comme cela que nous pensons faire valoir la CFDT et regagner les prochaines élections ?
- D'un point de vu démocratique comment sont défendus et pris en compte les intérêts de nos adhérents retraités CFDT via notre section syndicale par le syndicat et son conseil, alors que nos propositions de travail et de représentation bien connus par l'exécutif n'ont pas été reprise ?

En conclusion :

Pourquoi appliquer bêtement une décision fédérale qui va contre les intérêts locaux de notre orga ? Ne sommes nous pas un syndicat fédéré et confédéré ?

Notre politique c'est la prime aux perdants -13 %

La sanction aux gagnants +2 % soit près la moitié des voix et des sièges CFDT.

Tout cela dans l'optique incompréhensible et suicidaire de la Fédé et de l'exécutif de gagner les prochaines élections ? Permettez nous d'en douter.

Nous demandons de revoir cette politique et ces décisions contraires à nos pratiques syndicales et en débattre dans un prochain conseil syndical. Nous sommes ouvert à en discuter dans l'intérêt de l'organisation.

# Plan actualité depuis dernière AG

Par Charles Costechareire

## Plan actualité depuis dernière AG

### -COVID

- Conséquences ( Philippe Pesteil)
- Polémiques vaccination
- Acteurs premières et deuxième lignes et ceux qui peuvent télétravailler...
- Dépendances stratégiques en matière industrielle lié à la mondialisation des économies.
- Sortie... On est reparti pour un tour

### -Internationales

- Elections US
  - Victoire de J.Biden (Novembre 2021, Janvier 2021 Capitole)
- Retrait des US de l'Afghanistan( Août 2021)
- Elections Brésil
  - Victoire de Lula (octobre 2022)
- Elections Israël (novembre 2022)
  - B. Netanyahou gouverne avec l'extrême droite

### -Guerre en Ukraine : Agression de la Russie

Conséquences :

- Internationales

remise en cause de l'ordre internationale né après la deuxième guerre mondiale : Intangibilité des frontières internationalement reconnus,

- Peuples à décider de leur propre avenir.
- Effet inverse du but recherché : réveil de l'OTAN, solidarité de l'Europe et soutien massif de la communauté occidentale démocratique.
- Inflation ,
- Energie,
- Dépendances et pénuries alimentaire des pays du Sud .
- Remise en cause dans les pays du Sud de la manière de voir de l'occident (Votes à l'ONU sur les sanctions et la condamnation de la Russie suite à l'agression)

### En France

#### -Elections présidentielles

- Macron VS Le Pen
- Accord Nupes
- Législatives
  - Pas de majorité absolue à l'assemblée pour le camp présidentielle
  - Le RN entre en force à l'assemblée
  - La gauche sauve les meubles grâce à l'accord NUPES
  - Gouverner à coup de 49,3

### CFDT

- Elections CAS de Lyon( novembre 2021)
  - Résultats et conséquences (désaccord de notre section avec le SCERAO sur commission senior)
- Congrès confédéral de Lyon
  - CFDT première orga au niveau national
  - Pacte de pouvoir de vivre (regroupement de + de 60 orgas et 90 propositions)
  - Amendement de refus sur augmentation de l'âge légal de départ à la retraite ainsi que l'augmentation de la durée des cotisations supérieure à 43 ans.

### Revendications salariales de cet automne-

- Partage de la valeur.

- Bénéfices exceptionnels des entreprises du CAC 40
- Blocage dans les raffineries
- Augmentation des retraites. Inflation

La position de notre section syndicale.

### **Retraites en 2023**

- Intersyndicale contre la réforme des retraites et l'augmentation du départ légal à 64 ans
- Réforme injuste qui fait porter les efforts sur les salariés qui ont commencé à travailler jeunes et métiers pénibles.
- Elle pénalise les carrières heurtés ou lacunaires, carrières féminines en priorité.
- Discours incohérent et contradictoire de Macron et du gouvernement sur les effets de cette réforme.
- suppression régime spécial des IEG

### **Energie :**

Obligation de vente une partie de production d'EDF à ses concurrents à un prix inférieur au prix de revient... Arenh (Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique)

# **Journal CFDT des Retraités des Industries Electriques et Gazières**

**Philippe Fongueuse (Délégation CFDT  
Territoire de la C.A.S de LYON)**



*1<sup>ère</sup> manifestation du 19 janvier 2023 à Lyon contre la réforme des retraites*

Le projet de réforme des retraites, injuste, reste largement rejeté et 2/3 de la population soutient les mobilisations. Le recul brutal de l'âge légal de départ à 64 ans reviendrait à faire porter les efforts sur les salariés qui ont commencé à travailler jeunes et dans des métiers pénibles.

Dans les IEG, la clause dite « du grand père » consistant à ne plus faire cotiser les futurs embauchés au régime spécial, entrainerait fatalement un déséquilibre financier de la CNIEG, alors que notre régime spécial des IEG est actuellement équilibré sans aucune subvention de l'Etat. Le terrain serait alors préparé pour que notre régime devienne déficitaire et dépendant d'une subvention d'équilibre de l'Etat.

Nous tenons à conserver notre régime particulier et la CNIEG, réputée pour la qualité de service délivrée aux actifs pour préparer leur retraite, et aux pensionnés qui restent attachés à ce gestionnaire.

## L'actualité

### Les retraites et le statut des IEG

Après le régime spécial de retraite, le statut des IEG serait lui-aussi gravement menacé. Ses autres spécificités comme les tarifs agents, les activités sociales centralisées (CCAS) et décentralisées (notre C.A.S de Lyon) ne manqueraient pas d'être aussi remises en cause.

Plutôt que de remettre en question notre régime particulier de retraite déjà adossé au régime général, financé à l'équilibre avec des taux de cotisations employeurs et salariés plus importants que ceux du régime général, notre gouvernement serait bien plus inspiré :

- D'imposer aux fournisseurs alternatifs et aux exploitants des grands parcs solaire et éolien le statut des IEG, plutôt que de faire du dumping social en délocalisant parfois même leur plateau d'appel hors d'Europe !
- D'inciter EDF à accélérer la ré-internalisation de compétences dont l'entreprise a besoin.

Ainsi le ratio actifs/inactifs serait durablement équilibré dans les IEG.

### Le pouvoir d'achat

Après des années d'inflation quasi nulle, et donc de revalorisation faible des salaires et des pensions, la reprise brutale de l'inflation a relancé le débat sur le pouvoir d'achat. En effet, si les salaires IEG ont été augmentés à la suite d'un rapport de force social suivi de bonnes négociations salariales fin 2022, les pensions sont toujours à la traîne.

La question de la revalorisation des pensions est donc posée au niveau de la branche IEG comme ailleurs. Le risque d'érosion du pouvoir d'achat est important dans un contexte inflationniste probablement durable car la hausse considérable des prix de l'énergie se propage dans la plupart des secteurs de l'économie et de la consommation.

### L'énergie

La **CFDT** comme d'autres syndicats et associations de consommateurs dénoncent la spoliation d'EDF qui consiste à l'obliger à vendre une partie de sa production à un prix inférieur au prix de revient (42 € le MWh) pour permettre aux fournisseurs dits alternatifs d'exister et de rémunérer leurs actionnaires privés, alors qu'ils ne produisent pour la plupart pas le moindre électron. Ce n'est pas une concurrence loyale mais un transfert massif d'argent public vers des intérêts privés opportunistes.

Les clients qui avaient cédé aux sirènes qui annonçaient des moindres coûts et avaient quitté EDF se voient parfois appliquer des augmentations de 100% de leur tarif ! Ils reviennent donc actuellement massivement au contrat régulé (tarif bleu) puisque celui-ci existe heureusement encore pour les particuliers même s'il vient néanmoins d'augmenter de 15% début février.

Malheureusement, sous la pression de la Commission Européenne qui n'apprécie pas les tarifs réglementés au motif qu'ils entravent l'expression de la sacro-sainte concurrence, le tarif réglementé gaz va disparaître cet été et tout un chacun sera bien inspiré de porter une grande attention à l'offre de marché à choisir.

### Le climat et l'écologie

Après la loi d'accélération des énergies renouvelables votée au parlement, celle d'accélération du renouveau nucléaire devrait utilement passer aussi. La **CFDT** considère que les énergies décarbonées ne sont pas concurrentes mais complémentaires et que l'urgence est vraiment de restaurer une capacité de production électrique gravement négligée depuis 20 ans.

Coté ingénierie nucléaire, un pôle national est en train de se constituer à Gerland avec le transfert d'Unité d'ingénierie de la région parisienne. Et si le site de Penly est celui qui est retenu pour construire la première paire d'EPR2, les sites de



la région Lyonnaise sont bien placés pour la suite, et pourquoi pas pour un prototype SMR (petit réacteur modulaire préfabriqué en usine).

La filière Hydrogène décolle et la **CFDT** milite pour la fabrication d'hydrogène par électrolyse de l'eau (séparation des molécules d'hydrogène et d'oxygène de l'eau traversée par un courant électrique) à partir, bien sûr, d'électricité produite sans émission de gaz à effet de serre (hydraulique, nucléaire, solaire et éolien).

## La C.A.S de Lyon depuis les élections

### Le constat

Force est de constater que le cadre réaliste qu'avait défini la **CFDT** lorsqu'elle présidait la C.A.S de Lyon semble bien convenir à la CFE-CGC, qui a vite remis ses promesses de campagne. Rappelez-vous : 2000 € de chèques vacances par an à dépenser selon les envies, chèque-santé individuel de 300 € sans condition de ressources, aide au financement d'un capital prévoyance, etc. C'était open-bar.

### Le Pouvoir d'Accès aux activités sociales équitables

La **CFDT** interpelle encore et toujours le Comité de Coordination à majorité CGT pour enfin changer la répartition de la contribution des employeurs et faire en sorte que les bénéficiaires actifs et pensionnés disposent d'un **POUVOIR d'ACCES** effectif aux activités sociales, adapté à leurs attentes, simple à activer, humain avec des interlocuteurs de proximité. En 2025, les agents des IEG devront faire le bon choix dans les urnes...

Tant que la répartition ne change pas en faveur du local et que la CGT centralise la presque totalité des dotations qui part en frais de fonctionnement de la technostructure CCAS, on ne peut que faire rêver les bénéficiaires en leur faisant miroiter que tout est possible au niveau local.

Mais voilà que la réalité reprend ses droits avec 21 € royalement attribués par le Comité de Coordination par bénéficiaire à la C.A.S de Lyon.

## Les Seniors et la C.A.S de Lyon

Après les élections de novembre 2021, la CFE-CGC est arrivée première organisation et a pris la présidence de la C.A.S de Lyon avec 4 voix d'avance sur la **CFDT**.

Pour ce qui concerne les retraités, la **CFDT** est arrivée largement en tête avec **52% du total des votes retraités (+2%)** par rapport à 2017. C'est le résultat du travail accompli et de la satisfaction des bénéficiaires malgré une longue période COVID qui a ralenti, voire annulé des activités.

La Commission Seniors, présidée par la **CFDT** en 2022, a réalisé sur l'ensemble de cette même année :

- Un voyage culturel en Italie, un autre sous forme de découverte à Bordeaux, deux en version sportifs dans les Alpilles et en Ardèche à Vogüé.
- Une journée découverte autour de la Vallée Bleue ; celle du Vercors a malheureusement été annulée.
- Deux visites de Lyon, « Lyon sur le Rosne » et « Si Gerland m'était conté ».
- Des journées sportives dans la Loire ; celles de Savoie et de Beaujolais ont été annulées.
- Des activités conviviales et culturelles comme le concours de coinche et de scrabble, des journées festives, ainsi que le fameux repas des seniors.
- Des actions solidaires avec la mise à disposition d'une assistante sociale, l'animation du réseau d'ambassadeurs d'amitié, l'organisation d'événements autour du Téléthon et le précieux repas des isolés.
- Des activités annuelles telles que le club informatique et les cours d'anglais.
- Des actions d'information et de formation pour les futurs et nouveaux retraités.

Le Conseil d'Administration de la C.A.S de Lyon, du 30 janvier, n'a pas élu de Président-e de la Commission Seniors, aucune délégation n'ayant présenté de candidat-e.

Le CA devra donc rapidement étudier comment maintenir la continuité du travail réalisé jusqu'alors. Le Président de la C.A.S de Lyon a proposé d'assurer en 2023 la gestion des activités à l'attention des seniors par deux autres commissions existantes : la commission ASS pourrait reprendre par exemple les activités Réseau Solidarité, repas des isolés, cadeaux solidaires, et la commission Multi-activités se concentrerait sur les activités voyages, randonnées et sorties à la journée.

Pour la **CFDT**, la proposition n'est pas aussi tranchée. Elle doit être approfondie en bureau et ensuite revenir en CA.

Pour nous le format qui sera in fine retenu relèvera de l'organisation interne de la C.A.S de Lyon. Ce qui importe le plus est la continuité de l'offre proposée et la possibilité pour le réseau des seniors bénévoles de continuer à s'impliquer.

## La vie de notre section syndicale de retraités

### Le bureau

Le bureau se réunit toutes les 3 semaines :

- Il prend connaissance de la santé de ses membres et amis.
- Il débat des questions d'actualité qui ne manquent pas.
- Il assure le fonctionnement de la section, son développement, par le transfert des Adhérents actifs vers la section retraités et les nouvelles adhésions.
- Il programme l'Assemblée Générale annuelle et les débats sur des sujets de société ou d'actualité.

### Les rendez-vous

- Cette année, l'**Assemblée Générale** aura lieu le **jeudi 9 mars**.  
Accueil à 8h30 - Lieu CISL 103 boulevard des Etats-Unis Lyon 8<sup>e</sup>
- **Débat Bourse du travail le 27 avril** :  
Thème : « *Contribuer à l'amélioration du climat et à la qualité de nos vies par de nouveau mode de transport dans la ville.* »

La CFDT retraités, dans la vie citoyenne, dans les activités et la Protection Sociale

Pour l'ouverture d'esprit, pour une pratique sociale qui respecte chacun, pour la solidarité  
entre les générations !